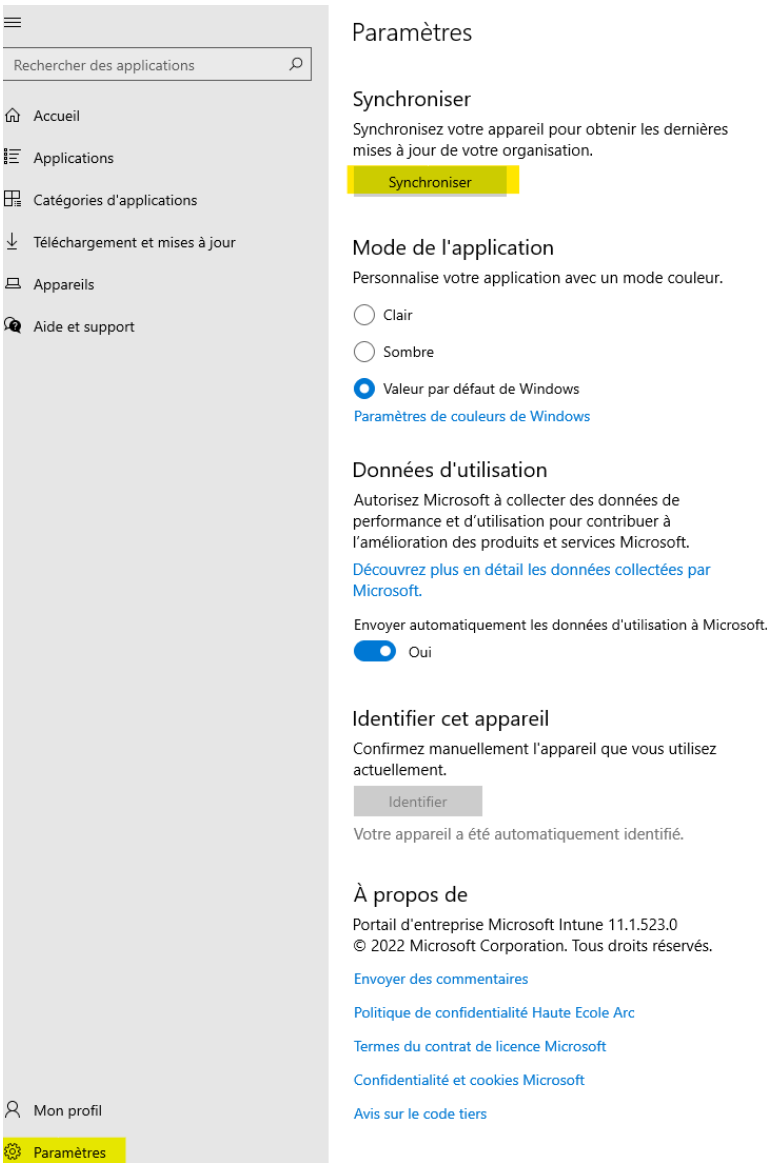
Que faire si l'application que je souhaite installer ne figure pas dans le Portail d'entreprise ?

Si le logiciel que vous souhaitez installer ne figure pas dans le portail d’entreprise, commencez tout d’abord par le synchroniser avec votre ordinateur:

1. Ouvrez le portail d’entreprise (vous référer au chapitre Comment installer une application via le portail d’entreprise)
2. Sur la partie de gauche du portail d’entreprise, cliquez sur **Paramètres**
3. Sur la partie centrale du portail d’entreprise, cliquez sur le bouton **Synchroniser**
4. Fermer le portail d’entreprise et ouvrez-le à nouveau. Les logiciels seront présents dans la fenêtre principale (Attention, la synchronisation peut prendre jusqu’à 48H).



Si le logiciel que vous souhaitez installer ne figure toujours pas dans le Portail d'entreprise, vous pouvez faire la demande via un courriel à helpdesk@he-arc.ch.
Si vous pouvez en bénéficier, nous l'ajouterons dans le portail et vous pourrez l'installer selon les instructions de la page Comment installer une application via le Portail d'entreprise?

Adresse URL en ligne: https://faq.he-arc.ch/article.php?id=200